Lundi 5 Octobre 2015

ľunion

6 Économie

Financement des AGR/Fonds national d'aide sociale

Lancement de l'appel à projets



Yvon Landry Ndjoye expliquant l'objectif visé du financement des activités génératrices de revenus...



 \dots aux jeunes entrepreneurs .

AJT

Librevile/Gabon

« DÈS vendredi prochain, le Fnas lancera un appel à projets en vue de la prochaine commission d'éligibilité prévue pour le 13 octobre (...). Les projets à soumissionner devront respecter les critères établis. »

C'est sur ces mots du directeur général du Fonds national d'aide sociale (Fnas), Yvon Landry Ndjoye, marquant, entre autre, le lancement le 9 octobre prochain de la campagne d'appel à projets aux associations et aux coopératives désirant bénéficier de l'appui au financement des Activités génératrices de

revenus (Programme national AGR 2015), que des jeunes entrepreneurs ont été, au cours d'un déjeuner de presse à l'incubateur multisectoriel national de Likouala, édifiés sur le financement des AGR et les missions du Fnas dans ce

contexte.

À ces questions et à tant d'autres, M. Ndjoye a apporté des réponses et partant, mesuré inquiétudes et attentes de la jeune génération d'entrepreneurs gabonais. Il a expliqué l'objectif financement des AGR, soit la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. «C'est le développement de l'emploi, le soutien de la croissance du secteur privé par la diversification de l'économie(...). Ces petits métiers qui vont se

développer et être tenus par des nationaux permettront de revitaliser l'employabilité des citoyens», a précisé Yvon Landry Ndjoye.

Revenant sur les critères d'éligibilité à l'appel à projets, le directeur général du Fnas a expliqué que « les projets – parmi les secteurs reconnus par le FNAS - doivent bénéficier aux Gabonais économiquement faibles (GEF) et émaner d'un groupement formel, association ou coopérative, dont les membres sont reconnus

comme des GEF. Leur coût ne doit pas excéder les cinq millions de francs, en étant basé sur un plan d'affaires sommaire. Pour le financement, le modèle fonctionne sur du 30/70. C'est-à-dire 30% du coût du projet est supporté par l'État et 70% par le micro-crédit de la BGD. Et il faudra rembourser dans les deux ans.»

Les coopératives et associations dûment constituées devraient se rapprocher des bureaux du Fnas les plus proches, que ce soit à Libreville ou en province. En lançant cet appel à projets, le Fnas entend augmenter le nombre de dossiers à traiter, susciter l'engouement des porteurs de projets et faciliter la sélection des dossiers à financer dans le cadre de son programme 2015. Mais aussi, assurer une plus grande transparence dans le processus de sélection des dossiers à financer, et renforcer le nombre de dossiers devant aboutir au financement.

Journée mondiale de l'Habitat

Des espaces publics pour tous

AJT

Libreville/Gabon

CONFORMÉMENT à la résolution n°40/202 A des Nations unies du 7 novembre 1985, la communauté internationale célèbre chaque premier lundi du mois d'octobre, la Journée mondiale de l'habitat. A cet effet, le Gabon a saisi cette occasion pour réfléchir sur la situation de nos villes.

la situation de nos villes. Sous le thème « des espaces publics pour tous », le ministère de l'Habitat et du Logement en a profité pour sensibiliser et mobiliser l'opinion publique sur la revalorisation du cadre de vie dans les quartiers dépourvus d'équipements de base, via les outils de planification urbaine. En l'occurrence les Schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU), des Plans d'occupation des sols (POS), des Plans d'urbanisme (PU). Des éléments qui visent, entre autres. l'urbanisation et l'aménagement des espaces tels que les quartiers, les espaces verts, les parcs, les jardins publics, les complexes sportifs.

« Le gouvernement, dans son souci de remédier aux carences observées en matière de gestion urbaine, travaille à la mise en place de mécanismes opérationnels à même de résoudre les problèmes d'urbanisation; notamment l'insuffisance

d'espaces publics constatée dans les villes de notre pays », explique-t-on au ministère de l'Habitat.

Pour ce faire, en application des dispositions du n°000771/PR/MHUL du 24 juin 1988 instituant une journée mondiale de l'Habitat en République gabonaise, le ministère de l'Habitat et du logement a annoncé l'organisation prochaine des journées portes ouvertes, afin de mobiliser l'opinion publique sur la problématique du foncier et du logement qui revêt chaque jour davantage une préoccupation fondamentale de la population.

En rappel, pour lutter contre la multiplication des bidonvilles et des quartiers précaires et combler le déficit en infrastructures de logement, le gouvernement s'est donné l'objectif ambitieux de construire des logements. Conformément à la vision «développement d'un cadre de vie sain et sécurisé par la promotion d'un habitat accessible au plus grande nombre de Gabonais et répondant à leurs besoins, dans une perspective de développement durable ».

Cependant, ce renforcement de l'offre de logement nécessite une révision en amont du cadre institutionnel et réglementaire, ainsi que la mise en place d'un environnement des affaires capable d'attirer un important flux de

capitaux privés. Cette politique s'est traduite par la tenue du forum national sur le foncier en 2011, la réalisation de l'étude diagnostique pour l'élaboration d'une stratégie urbaine en 2012.

A cela s'ajoute l'atelier de lancement des travaux du comité national chargé d'élaborer le rapport national pour Habitat III.

L'objectif de ce Rapport est d'évaluer les progrès accomplis et les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre des programmes issus des recommandations de la conférence Habitat II, tenue à Istanbul en Turquie en 1996.

Desiré Guedon, ministre de l'Habitat et du logement a annoncé l'organisation prochaine des journées portes ouvertes de l'Habitat.



